



**Amis de la Forêt seigneuriale de Lotbinière**  
**Assemblée générale annuelle**  
**Le samedi 4 décembre 2021**  
**Leclercville**

## **Procès-verbal préliminaire**

### **1) Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée**

Le président, Jean-Pierre Ducruc se présente et souhaite la bienvenue à cette assemblée générale qui se tient en présence de 29 personnes, en tout respect des règles sanitaires en vigueur. Il est 13h35

### **2) Vérification du quorum (Dix membres)**

Le nombre de participants étant de 29 personnes, l'AGA peut donc se tenir selon les règles de l'organisme.

### **3) Nomination à la présidence et au secrétariat de l'assemblée.**

Il est proposé par Yves Bédard que Jean-Pierre Ducruc préside l'assemblée et que François Caron agisse comme secrétaire. Adopté à l'unanimité.

Un participant, M. Normand Beaudet, demande la parole. Il s'adresse au président pour exprimer sa grande satisfaction pour le travail accompli par les membres du conseil d'administration au cours de la dernière année. L'assemblée signifie son approbation par des applaudissements.

### **4) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Jean-Pierre fait lecture de l'ordre du jour (PJ 1). Il propose que le point 13, l'élection des membres du CA, soit traité tout de suite après l'adoption de l'ordre du jour afin de permettre à ceux qui devraient quitter avant la fin de notre rencontre de participer à cette élection.

Sur proposition de Justin Gagnon, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **5) Présentation de capsules vidéo sur l'histoire de la FSL**

Francine Lemay et Pierre Bluteau ont capté 5 capsules vidéo avec madame Francine Joly de Lotbinière sur différents sujets en lien avec la Seigneurie de Lotbinière et la Forêt de la

Seigneurie. Un montage vidéo d'extraits de ces 5 capsules nous a été présenté. Ces capsules vidéo sont accessibles sur le site des Amis de la Forêt [foretjolydelotbiniere.org](http://foretjolydelotbiniere.org)

## 6) **Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 Décembre 2020**

Le procès-verbal ayant été distribué quelques jours avant la rencontre, il n'est pas nécessaire d'en faire la lecture intégrale. Jean-Pierre en présente les grandes lignes (PJ 2).

Sur proposition de Yves Bédard, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 7) **Rapport du Président**

Le Président présente le rapport annuel 2021 en s'appuyant sur le plan d'action 2021 adopté lors de l'AGA précédente. Il s'appuie sur une présentation visuelle (PJ 3).

Il souligne, en particulier, quelques activités comme :

- Les bioblitz sur les champignons ont permis de dénombrer, à date, 225 espèces de champignons dont un est une première citation pour le Québec.
- Des visites guidées avec des journalistes de la presse écrite spécialisée (Nature sauvage et Géo-Plein-Air) et de radio (article pour la page web de Radio-Canada à Québec).
- La participation à des inventaires de terrain de projets de recherches menés par Nature-Québec et le MELCC (Direction générale de la Conservation de la biodiversité)
- Sur proposition Dominique, appuyé de Pierre, le rapport du président est adopté.

Un participant suggère de demander à la MRC d'identifier les stationnements par la lettre S au lieu de P., message que Jean-Pierre transmet directement au préfet de la MRC, M. Normand Côté qui est présent à la réunion.

## 8) **État d'avancement des travaux en cours :**

### **8.1 Projet de réserve de biodiversité**

Le Président présente l'état de la situation (PJ 4). Il rappelle que La MRC de Lotbinière, les Amis de la Forêt seigneuriale de Lotbinière, l'OBV du Chêne, Nature Québec et le Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches ont déposé aux autorités provinciales (MFFP, MERN et MELCC) le 11 août dernier une proposition de réserve de biodiversité dans la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière. Cette aire protégée, d'une superficie de 11 km<sup>2</sup>, permettrait la protection d'un territoire d'une grande richesse tant au niveau faunique, floristique, historique que paysager.

## **Le projet de réserve de biodiversité :**

- Vise la conservation de la biodiversité ;
- Vise la pérennité des forêts anciennes très rares dans les basses terres du Saint-Laurent ;
- Vise l'établissement d'un corridor faunique et floristique
- Vise le maintien du potentiel récréotouristique (sentier des Trois-Fourches);
- Limite la perte de possibilité forestière ;
- Limite l'impact sur l'acériculture.

### **8.2 Impacts des opérations forestières dans la FSL depuis l'expropriation**

Louis Bélanger (Nature Québec) présente les projets de recherche réalisés en collaboration avec l'Université Laval : deux projets de recherche sont en voie de réalisation grâce à une collaboration entre les Amis de la Forêt, Nature Québec, la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval et l'OBV Du Chêne. Le but des deux projets est de faire un bilan de 50 ans de foresterie par le gouvernement du Québec, soit depuis son expropriation en 1967.

Le premier projet est centré sur l'impact des coupes par bandes sur les milieux humides réalisées dans l'ouest de la FSL dans les années 70-90. Ce volet a fait l'objet de l'essai de Maude-Élise St-Germain déposé en 2021 dans le cadre de sa maîtrise en biogéosciences de l'environnement intitulé Impacts de la foresterie sur les milieux humides de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière. Ce projet a notamment démontré une certaine résilience des forêts des milieux humides lors de ces coupes réalisées avec une petite machinerie forestière, une résilience qui contraste avec les impacts souvent sévères des coupes récentes.

Le second projet fait l'objet de la maîtrise en sciences forestières d'Anthony Drouin sous la direction de Jérôme Cimon-Morin et Louis Bélanger. Il vise à documenter l'évolution des forêts de la FSL à partir des cartes écoforestières de 1970, 1990 et de 2018.

### **8.3 Population des poissons de la FSL**

Une étude utilisant une nouvelle technique, appelée ADN environnementale, a été utilisée pour faire l'inventaire des poissons dans les rivières et ruisseaux de la FSL et de l'OBV. François fait une présentation des travaux qui ont été réalisés avec la participation de l'OBV de la zone du Chêne et de deux chercheurs de l'université Laval, Louis Bernatchez et Martin Laporte. En bref, 41 espèces de poissons parmi lesquels l'omble de fontaine et l'achigan à petite bouche, recherchés par les pêcheurs, et deux espèces d'intérêt pour la conservation, le fouille-roche gris et le méné bec-de-lièvre. Les résultats de cette étude ont été suffisamment importants pour justifier une publication dans une revue

scientifique. Un texte a été soumis à la revue « Le Naturaliste Canadien » qui a jugé le texte d'intérêt pour la revue.

#### **8.4 La cartographie écologique à grande échelle de la FSL**

Cette cartographie servira, entre autres de cadre d'analyse spatiale, à l'évaluation des impacts des coupes forestières depuis l'expropriation. Elle sera aussi l'occasion d'une mise à jour sur la connaissance sur les dépôts de surface et les sols de la FSL. Quatre cartes préliminaires sont présentées et commentées par le Président (PJ 4)

#### **8.5 L'envahissement de la FSL par le phragmite**

Le phragmite a envahi non seulement de nombreux chemins secondaires dans la FSL mais aussi les abords des chemins principaux et même certains parterres de coupes. Le Président illustre la situation à l'aide d'une présentation visuelle (PJ 5).

#### **8.6 Documents historiques, classement et sauvegarde**

À l'automne 2020 Francine Lemay et Pierre Bluteau ont reçu comme mandat de madame Francine Joly de Lotbinière de venir vider le contenu de 10 classeurs et autres documents épars situés dans le sous-sol de la résidence qu'elle occupait à Leclercville. Cette résidence patrimoniale a servi de Bureau seigneurial d'où étaient gérées les affaires de la seigneurie. Comme la résidence a été vendue et que la prise de possession devait se faire le 1<sup>er</sup> mars, les mois de décembre, janvier et février 2021 ont été consacrés à ce travail. Les documents d'archive ont été triés, placés dans 681 chemises et indexés. Pierre Bluteau fait un survol des documents importants qui ont été trouvés et indique qu'il reste du travail à faire à l'hiver 2022. L'objectif est de rendre ces documents accessibles à la population dans un centre d'archives seigneurial qui se trouverait à Leclercville.

### **9) Lecture et adoption du rapport financier**

Pierre Bluteau fait rapport de la situation financière (PJ 6). Compte tenu que la réunion de l'AGA de 2020 s'est tenu par vidéo conférence et qu'il n'y a pas eu de sollicitation pour le renouvellement des cartes de membres, les revenus ont été minimes, soit de 20.55\$. L'encaisse est toutefois de 3201.22\$. L'évaluation du nombre d'heures de bénévolat est estimée à 677 heures, soit l'équivalent de 16 925\$. Hélène Jolicoeur propose l'adoption du rapport financier qui est adopté à l'unanimité.

### **10) Vision, Mission et Enjeux : discussion**

Le Président rappelle que toute la démarche des Amis de la FSL repose sur les bases (Vision, mission, enjeux) adoptées lors de l'AGA de fondation tenue en mai 2018. La

vision supportant la démarche était la création d'un parc régional dans un horizon de 5 ans. Depuis, la situation a évolué avec entre autres la proposition de réserve de biodiversité (point 3.1), les recommandations du projet des étudiants au baccalauréat intégré en environnements naturels et aménagés de l'Université Laval, le projet de recherches de Nature-Québec en cours financé par le Fonds de la Nature du Canada qui vise à établir des aires protégées et la collaboration acquise de la MRC (la présence aujourd'hui de Mr Normand Côté, préfet en étant l'illustration).

Le Président propose aux membres présents à l'AGA de se questionner sur les valeurs de l'AGA de fondation, si on poursuit encore avec ou si on les adapte à la situation actuelle. Après discussion, l'AGA confie au CA la responsabilité de mettre en place un comité de réflexion. Chose faite lors du CA tenu le 10 décembre.

Un membre, M. Denis Blouin ajoute que la FSL est un joyau perdu à reconquérir.

#### **11) Présentation et adoption du plan d'action 2021-2022**

Le Président présente les cibles visées dans le plan d'action 2022 à l'aide d'un document visuel (PJ 7). Parmi ces cibles, retenons la volonté :

- d'organiser un évènement pour dévoiler les sept capsules vidéo sur l'histoire de la FSL (selon l'évolution des conditions sanitaires) ;
- de relancer les séances de travail avec le comité forêt de la MRC ;
- d'obtenir l'engagement gouvernemental de créer la réserve de biodiversité ;
- de poursuivre les activités citoyennes de découverte de la FSL. ;
- Sur proposition d'Hélène Jolicoeur, le plan d'action est adopté.

#### **12) Lecture et adoption des prévisions budgétaires 2021-2022**

Le trésorier, Pierre Bluteau, fait état des prévisions budgétaires en lien avec le plan d'action.

Proposé par Lynda Gilbert, adopté à l'unanimité.

#### **13) Élection des administrateurs**

*Note, ce point a été traité en début de réunion après le point 4.*

Madame Francine Joly de Lotbinière, membre du conseil d'administration depuis sa fondation, signifie son intention de laisser bientôt son poste au sein du CA tout en précisant qu'elle sera heureuse de continuer à rester membre et qu'elle suivra avec intérêt et supportera les travaux des Amis de la FSL.

Jean-Pierre la remercie pour son immense contribution au conseil d'administration et l'assemblée appuie ses propos par une salve d'applaudissements.

Les cinq postes suivants sont donc à pourvoir :

Jean-Pierre Ducruc, François Caron, Pierre Bluteau, Yves Bédard et un poste vacant.

Nomination pour la présidence et le secrétariat d'élection

Sur proposition de François Caron, Louis Bélanger et Dominique Adam sont nommés président et secrétaire d'élection. Le président d'élection ouvre les mises en candidature qui peuvent être faites pour les membres en règle.

Les propositions suivantes sont faites :

- Jean-Pierre Ducruc propose Marcel Richard
- Luc Vézina propose Jean-Pierre Ducruc
- Yves Bédard propose François Caron
- Pierre Bluteau propose Yves Bédard
- François Caron propose Pierre Bluteau
- Gaétan Lemay propose Justin Gagnon

N'ayant pas d'autres propositions, le président d'élection demande dans l'ordre inverse des propositions si les candidats acceptent d'être mis en candidature. M. Justin Gagnon décline l'invitation, les autres personnes acceptent. Le nombre de candidats étant suffisant pour combler tous les postes, le président les déclarent élus.

Le conseil d'administration sera donc formé des personnes suivantes :

Francine Joly de Lotbinière, Dominique Adam, Marie-Andrée Boisvert, Yves Bédard, Louis Bélanger, Pierre Bluteau, François Caron, Jean-Pierre Ducruc et Marcel Richard.

#### **14) Remerciements du président et levée de l'assemblée**

Jean-Pierre se dit heureux de cette belle rencontre de l'assemblée générale et remercie les membres de leurs participations. Yves Bédard propose la levée de l'assemblée.

La rencontre prend fin, il est 17h00.

**Pièce Jointe :**

PJ 1 : Ordre du jour

PJ 2 : PV AGA 2020

PJ 3 : Rapport du président

PJ 4 : Projet réserve de biodiversité

PJ 5 : Cartographie écologique

PJ 6 : Phragmite

PJ 7 : Rapport financier

PJ 8 : Plan d'action